

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 8 FEVRIER 2016

COMPTE-RENDU PRESSE

Travaux de voirie route de Cavilly :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la réfection de la voirie route de Cavilly a été validée lors du budget 2015. Des devis ont été demandés pour l'aménagement de deux poutres respectivement de longueur de 1322 ml et 190 ml afin d'élargir la voie et faciliter la circulation.

Les offres suivantes ont été remises :

Sarl THOMAS	9 946.28 € HT	11 935.54 € TTC
Sarl FATOUT TP	12 455.90 € HT	14 917,08 € TTC

Le Conseil Municipal est invité à :

- Retenir l'offre de l'entreprise Sarl THOMAS pour un montant de 9 946,28 € HT soit 11 935.54 € TTC,
- S'engage à inscrire les crédits nécessaires au budget 2016,
- Autorise le Maire à engager la dépense et à mandater la facture correspondante.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal en décide à l'unanimité.

Travaux de voirie allées du champ de foire:

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que lors de sa réunion en date du 23 novembre 2015 la commission foire a proposé de procéder à la réfection des allées les plus endommagées du champ de foire. Des devis ont été demandés, les offres suivantes ont été remises :

Sarl THOMAS	13 830.00 € HT	16 596.00 € TTC
Sarl FATOUT TP	13 225.00 € HT	15 870,00 € TTC

Le Conseil Municipal est invité à :

- Retenir l'offre de l'entreprise Sarl FATOUT TP pour un montant de 13 225,00 € HT soit 15 870.00 € TTC,
- S'engage à inscrire les crédits nécessaires au budget 2016,
- Autorise le Maire à engager la dépense et à mandater la facture correspondante.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal en décide à l'unanimité.